

1. Ressources humaines - Recrutements et mouvements de personnel

• Remplacement de Mr Sogli

Seules deux candidatures sur les dix candidatures reçues sont jugées pertinentes dans le cadre du poste pré-cité.

L'objectif de ce recrutement est de pourvoir le poste d'enseignant à temps plein sur la classe de CM1 ou CM2 à compter du mois de septembre 2025. Mme Djakeu (moins expérimentée) poursuivrait sa formation en tant que remplaçante et enseignante surnuméraire.

- Candidate n°1: Mme Meunier Delphine.

Candidature qui présente un parcours solide avec une expérience allant de la maternelle au secondaire.

Une expérience d'enseignement à l'étranger non négligeable.

Mme Meunier a validé un master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - professeur des écoles. Elle travaille depuis aux affaires scolaires de la mairie de Le Barcarès.

Un entretien serait nécessaire pour éclaircir son parcours (elle n'enseigne pas depuis l'obtention de son diplôme) et pour vérifier si les conditions salariales correspondent à ses attentes.

- Candidate n°2: Mme Diarra Fanta

Candidature qui présente également un fort ancrage dans le système éducatif français (scolarité en France et diplômes français).

Mme Diarra est inscrite au master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - parcours enseignement du français à l'étranger 1ER degré (1ère année validée).

Elle a suivi les formations professionnalisantes de l'aefe depuis trois ans et enseigne à l'école élémentaire du réseau aefe Les angelots de Bamako depuis 2022.

Un entretien lui sera également proposé afin de préciser les conditions de l'offre d'emploi.

Mme Diarra était déjà candidate à un poste de professeur des écoles au lycée français de Malabo en mars 2025.

• Remplacement de Mme Djakeu - poste d'assistant d'éducation

Deux candidates ont passé des tests de culture générale et de maîtrise du français écrit (dictée). Les résultats de Mme Cristina Georgina actuellement surveillante vacataire sont les meilleurs.

Par ailleurs Mme Cristina Georgina travaille en tant que vacataire et aesh dans l'établissement depuis septembre 2024. Son relationnel avec les élèves est apprécié.

Mme Cristina Georgina a passé une partie de son enfance/ adolescence en France où elle était scolarisée. Ce dernier point lui permet de connaître le fonctionnement d'une école et d'un collège français.

Un poste d'assistante d'éducation à temps plein lui sera donc proposé à compter du 01 septembre 2025.

• **Recrutement d'un surveillant vacataire**

Mme Cécilia se voit donc proposer le poste de surveillante vacataire à la rentrée de septembre 2025.

Un essai sur le poste d'aesh lui sera également proposé à compter du lundi 30 juin 2025.

A noter que le vivier d'aesh sur l'école primaire est assez fourni et que les besoins sont à redéfinir chaque année entre septembre et octobre voire parfois en cours d'année.

Il s'agit de postes difficiles et sensibles permettant l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers souvent porteurs de handicap.

Concernant les recrutements de la vie scolaire, le comité de gestion rappelle qu'aucun appel d'offre n'a été réalisé. Néanmoins, vu les délais très courts et dans la mesure où le poste est proposé à une personne intervenant déjà dans l'établissement, la commission estime qu'il est légitime de lui proposer le poste en priorité. Ce d'autant plus que Mme Cristina Georgina satisfait aux exigences .

La candidature de Mme Cécilia avait quant à elle été retenue lors d'une précédente commission RH (mars 2025).

• **Départ définitive Mr Warren**

Mr Warren quitte la Guinée Equatoriale pour raisons familiales. Toutefois, comptable de formation, il pourrait assister le service de comptabilité en cas de retour à Malabo si des besoins existaient.

Il ne souhaite plus enseigner l'anglais.

Son contrat était de dix heures par semaine.

Une enseignante titulaire de l'éducation nationale française prendra en charge les spécialités. Ce qui annule les frais de cned pour les familles concernées (même chose en svt).

2. Divers

• Mr Marquer rappelle que les enseignants du primaire sont habilités à enseigner l'anglais dans leur classe. Les représentants expliquent que cela nécessite un échange de service (c'est à dire laisser sa classe à un autre enseignant pour aller dispenser l'anglais dans la classe de ce dernier non habilité). Il se trouve que des échanges de service ont déjà lieu pour la natation et qu'il faut aussi que les contrats locaux se forment sur l'anglais et la natation afin de pouvoir prendre en charge tous les enseignements de leur classe.

Les échanges de service au primaire sont une solution qui ne doit être que temporaire, d'une durée de quelques semaines en cas de besoins non prévisibles.

• Les représentants rappellent que le niveau de recrutement minimum est bac+3 pour les enseignants.

Le barème de classement des dossiers sur le principe du classement dans les commissions de recrutement des enseignants détachés n'a toujours pas été voté faute de consensus sur les équivalences (ou non équivalences) des diplômes selon les pays d'obtention.